

Fiers où l'on a fait l'autopsie du cadavre de l'enfant qui a été déclaré né viable. L'enquête continue.

Ce matin vers quatre heures, un incendie a éclaté à Tourcoing dans la filature de laines cardées de MM. Deconinck frères, rue de Lille. Le feu s'est déclaré dans les magasins qui ont été entièrement brûlés. Dès les premiers coups de la cloche d'alarme, les pompiers sont arrivés sur le lieu du sinistre, et grâce à leurs efforts et à ceux d'un grand nombre de personnes de la ville, les autres bâtiments de l'établissement ont pu être préservés.

La perte qui, nous assure-t-on, est considérable, est couverte par une compagnie d'assurance.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les Orphéonistes (Crick-Sicks) de Tourcoing sont venus, jeudi soir, remercier notre musique de l'ovation qu'elle leur avait faite à la suite du concours d'Amiens.

M. le président de la société des Crick-Sicks a offert à M. le président de la Grande-Harmonie un magnifique bouquet en lui adressant quelques paroles sympathiques, rappelant avec bonheur le succès que nos deux villes ont obtenu lors du dernier concours.

M. Pierre Parout a remercié avec effusion; il a trouvé d'heureuses expressions pour dire combien est précieuse l'union qui existe entre Roubaix et Tourcoing.

Les deux sociétés ont fait entendre alternativement différents morceaux.

Les Orphéonistes ont chanté le chœur imposé au concours d'Amiens avec un entrain et une perfection qui ont excité un enthousiasme général parmi les auditeurs.

A son tour, la Grande-Harmonie a exécuté la *Symphonie de Beethoven* et une fantaisie avec variation sur les motifs des *Huguenots*. Des applaudissements chaleureux ont accueilli la remarquable exécution de ces deux morceaux.

Un grand nombre de membres honoraires assistaient à cette soirée musicale.

M. Pierre Parent a ensuite annoncé que MM. les Orphéonistes, accédant avec plaisir à l'invitation qui leur a été faite, prendront part au concert que la Grande-Harmonie doit offrir à ses membres honoraires, le dimanche 24 juillet.

Nous publierons le programme de cette fête musicale dans un prochain numéro.

On nous adresse la note suivante :

Le dimanche 3 juillet, la société de Saint-Louis-de-Gonzague donnait une fête à ses huit cents sociétaires. Lundi dernier, c'était le tour des sociétaires et des membres honoraires de Saint-Joseph-des-Champs, réunis dans la belle salle que la société doit au dévouement de son président, M. Ach. Deledalle. On admire surtout la magnifique installation des jeux d'arc et de boule. La soirée se composait d'un concert et d'une petite pièce jouée par les commissaires de Saint-Louis.

Un chœur (la prière de la *Muette de Portici*), suivi du chant : *Amour sacré de la Patrie*, a été rendu d'une manière très satisfaisante par la société chorale de Saint-Joseph, dirigée par M. L. Dupire, amateur.

Plusieurs romances et chansonnettes ont été chantées avec goût et verve par MM. L. Dupire, Fremaux, Delvinguère, Noël, Moulard et Chrétien.

Le refrain d'une des romances, disant que le travail est le chemin du bonheur, nous a frappé; c'est bien dans la ville de Roubaix que ces paroles ont leur application.

La partie instrumentale se composait :

- 1° D'un duo pour violon et piano, par MM. Ach. Deledalle et Cesar Deslepaux;
- 2° De variations pour piano brillamment exécutées sur les motifs du *T. ouvrier*, par M. C. Deslepaux.

Ces deux morceaux ont vivement intéressé l'auditoire.

La 2<sup>e</sup> partie se composait d'une pièce de comédie, intitulée : *Grandeur et décadence de Frisaminthe ou le Billet de loterie*.

Frisaminthe, un jeune barbare, a pris un billet de loterie, un client lui apprend qu'il a gagné le gros lot de 400.000 francs. A ce moment suprême, le plat à barbes échappe de ses mains et le client reste à moitié rasé; bref, la grandeur s'empare de lui, il change son nom, se fait traiter en seigneur; les garçons coiffeurs sont transformés, l'un en intendant, l'autre en chef de cuisine. Que va-t-il faire de ses 400.000 francs? Tout le village vient le féliciter mais par malheur une meprise s'est produite, c'est le n° 6666 qui a gagné le gros lot et notre barbare le n° 9999 (il avait lu son billet à l'envers). — Déception : adieu les beaux habits, les grandeurs, le sbeaux rêves qu'il avait faits, etc. Il faut reprendre les rasoirs, trop heureux de pouvoir retrouver ses clients et ses amis. — Cette comédie a été bien interprétée par MM. A. Senciar, L. Fremaux, E. Descat, C. Moulard, P. Deslepaux, J. Vandecruze, E. Legrand, V. Chrétien et A. Gillis, commissaires de la société.

M. Dayez, principal du Collège, invité de porter la parole, a fait l'histoire de la société de Saint-Louis-de-Gonzague, dont les commencements ont été si petits. Il a rappelé le dévouement des Frères, la générosité des fondateurs de l'établissement, l'appui des membres honoraires et la subvention que l'administration municipale accorde à cette œuvre qui est le complément des salles d'asile, écoles du jour, écoles du soir et qui doit assurer dans la classe ouvrière cette longue tradition de l'honneur, du courage et de la vertu.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 7 au 13 juillet 1864 inclus.

NAISSANCES.

21 garçons et 21 filles.

MARIAGES.

Du 9. — Entre : Jean Vaganay, teinturier, et Hermine-Joséphine Flipo, lingère.  
Du 11. — Entre : Dominique-François Bolle, fleur, et Julie Kesteloot, journalière. — Paul-Louis Vandamme, tisserand, et Catherine Braem, tisserande. — Léopold Deneve, tisserand, et Catherine Degeyter, journalière. — Ange-Victor Stichelbaud, peintre en bâtiments, et Marie Delange, soigneuse. — François-Joseph Houzet, journalier, et Maria Larycke, couturière. — Charles Joseph Boyer, journalier, et Charlotte-Agnée Duquesoy, journalière.

DÉCÈS.

Du 7. — Catherine-Joseph Simon, 70 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Villette, à l'Embranchement. — Catherine-Rose-Joseph Lair, 83 ans, ménagère, célibataire, à l'hospice. — Jean-Louis Bossu, 71 ans, mannelier, époux de Bernardine Degeyter, rue de l'Alma. — Louis-Désiré Lablan, 50 ans, tisserand, célibataire, à l'hôpital. — Evrard-Joseph P. ruy, 62 ans, fleur, époux de Sophie-Adélaïde-Joseph Duriez, rue Neuve-du-Fort.

Du 9. — Louis-Joseph Honoré, 65 ans, tisserand, époux de Stéphanie-Joseph Willem, chemin de la Croix. — Joseph Boudard, 84 ans, rentier, rue de la Rondelle.

Du 10. — Marie-Sophie-Joseph Dufermont, 62 ans, tisserand, veuve de Pierre-Louis-Xavier-Joseph Leplat, au Pile.

Du 11. — Alphonsine-Marie Queuche, 17 ans, sans profession, célibataire, au chemin de la Maquellerie. — Henriette Bertuille, 51 ans, ménagère, célibataire, à l'hôpital. — Martine Wallet, 98 ans, sans profession, veuve de Philippe Bernard, rue St-Georges.

Du 12. — Rosalie Gyselinck, 50 ans, ménagère, épouse de Joseph Hoste, à l'hôpital. Plus 10 garçons et 4 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 15 le 16 hausse baisse  
3 % ancien. . . 66.25 66.35 » 10 »  
4 1/2 au compt. 93.90 94.20 » 30 »

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 15 juillet 1864.

Si nous sommes bien informés, l'Algérie va subir une nouvelle transformation. Le régime militaire prédominera jusqu'à nouvel ordre sur l'administration civile, à ce point que tous les pouvoirs effectifs seront remis aux généraux divisionnaires. Cependant les circonscriptions préfectorales ne seront pas changées et les hauts fonctionnaires chargés des services civils resteront à leur poste. Un décret paraîtra incessamment au *Moniteur* dans le sens que nous venons d'indiquer.

Il est positif que le roi d'Espagne viendra dans le courant de septembre faire visite à S. M. l'impératrice Eugénie. On dit même que l'empereur se rendra pour cette époque à Bayonne pour assister aux fêtes de l'exposition internationale.

Le *Moniteur* du soir fait observer, à propos du nouveau combat qui aurait eu lieu dans les eaux de Jersey entre un bâtiment fédéral et un corsaire confédéré, que la *Florida* est inférieure, comme force, à l'*Alabama*, et que, d'un autre côté, le *Sacramento* est beaucoup plus fort que n'est le *Kearsarge*, ce qui établit une extrême disproportion entre les deux navires dont parlent les dépêches. En outre, dit le *Moniteur*, on a signalé ces jours-ci le passage près de Jersey du navire confédéré *General Lee*, auquel les autorités du port de Jersey ont refusé le pilote qu'il demandait. Ce pourrait être ce bâtiment, et non la *Florida*, qui aurait été engagé hier.

Trois bâtiments fédéraux sont en ce moment sur différents points des côtes d'Europe, ce sont : les corvettes à vapeur *Sacramento*, le *Kearsarge* et la frégate à vapeur *Niagara*; trois navires confédérés s'y trouvent également, ce sont : les corvettes à vapeur *Florida*, *Georgia* et la frégate à vapeur *General Lee*.

C'est aujourd'hui qu'est venue l'affaire de M. le duc d'Aumale contre M. le préfet de police, pour la restitution des feuilles saisies de son histoire des princes de Condé. Après avoir entendu M<sup>rs</sup> Dufaure et Hébert pour M. le duc d'Aumale et Michel Levy, éditeur, M<sup>rs</sup> Busson-Billault pour le préfet de police et M. le procureur général de Marnas, la cour a renvoyé son arrêt à demain.

L'instruction de l'affaire Dreo et consorts est à peu près terminée. L'ordonnance de M. de Gonet, juge d'instruction, sera rendue, dit-on, à la fin de la semaine prochaine.

On écrit de Londres que le dîner ministériel à Greenwich est fixé au samedi 23. La session parlementaire sera close le 29 juillet ou le 30.

Un décret impérial convoque pour les 7 et 8 août les élections de la 2<sup>e</sup> circonscription du département de l'Aude à l'effet de nommer un membre du Corps-Législatif, en remplacement de M. Dabeaux, décédé.

L'Empereur ne restera, assure-t-on, à Vichy que jusqu'au 28 juillet. S. M. se rendra au camp de Châlons.

On annonce pour demain ou après-demain la promulgation de plusieurs décrets relatifs à des nominations sénatoriales.

La banque de Turin a baissé le taux de son escompte à 7 %.

D'après un compte-rendu du Parlement anglais, la valeur des étoffes manufacturées telles que : batistes, linons, damas, linge ouvré et toiles à voiles, etc., importées dans le Royaume-Uni durant l'année qui a fini au 31 mai 1863, s'est élevée à 55,934 liv. st.

Le chiffre des importations pendant l'année suivante, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 1864, a été de 211,949 liv. st. L'augmentation porte sur les toiles.

### FAITS DIVERS.

— Mgr Bara, évêque de Châlons-sur-Marne, est mort hier; il était âgé de 66 ans et occupait le siège de Châlons depuis 4 ans seulement; mais depuis 1856 jusqu'à 1860, il avait été le coadjuteur de Mgr de Prillat.

— Sur le désir exprimé par Mgr le cardinal-archevêque de Lyon, le chapitre, pénétré des mêmes sentiments et s'associant avec Son Eminence, à la douleur commune, a dû célébrer, vendredi 15 juillet, à 10 heures précises, un service solennel pour le repos de l'âme des malheureuses victimes de la catastrophe du 10 juillet.

— A la dernière séance de l'Académie des sciences, un cas très curieux d'empoisonnement par le tabac a été signalé par M. Cl. Bernard, au nom de M. Namias. Un contrebandier avait jugé convenable de s'entourer le corps de feuilles de tabac; elles touchaient la peau. La température et la sueur produites par la marche ont déterminé une absorption qui produisit des symptômes assez graves.

— M. Sthovis, de la maison Léon et Sylva, l'heureux gagnant du gros lot de la loterie Immobilière, vient d'adresser au préfet de la Seine une somme de 1,000 fr. pour les pauvres de Paris.

— Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu, le 13 au soir, sur le Great-Eastern-Railway. Le train d'Hannels a déraillé sur un remblai escarpé. Le chauffeur a été tué et plusieurs voyageurs blessés.

— On se demande, dit le *Daily-News*, si l'individu qui a changé la chaîne de l'infortuné Briggs dans une boutique de Cheapside, est bien l'assassin ou seulement un complice. C'est un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, âgé d'une trentaine d'années. Sa complexion a l'apparence bilieuse et sa constitution est chétive. Quoique son extérieur dénote évidemment sa nationalité étrangère, il ne porte ni barbe ni moustaches. On croit cependant qu'il avait des favoris peu apparents. Ses habits lui donnaient l'air d'un employé; il est certain que ce n'est pas un ouvrier. L'habit noir dont il était vêtu était quelque peu écourté par devant.

Son gilet est noir et son pantalon d'une couleur claire, sans être voyante. D'après ses manières on le prendrait pour un Allemand ou un Suisse; néanmoins, il parle très purement l'anglais et sans le moindre embarras. Son accent prouve qu'il doit avoir résidé très longtemps dans ce pays. On se rappelle aujourd'hui une particularité qui avait échappé à l'attention dans le moment, c'est que tout le temps qu'il a mis à choisir avec beaucoup de soin la chaîne et la bague, il s'est arrangé de manière à ne point se laisser voir de face par la personne à laquelle il s'adressait. Il n'est resté dans la boutique que dix ou quinze minutes. La chaîne échangée contre celle de M. Briggs, et qui est maintenant entre les mains de l'assassin supposé, est longue de douze pouces, et composée d'anneaux non enroulés, mais soudés les uns aux autres, de ceux qu'on nomme en termes techniques « *chainon oval à carré secret* ».

— Au tribunal de Mailborough-Street, M. Pearce, avocat, au nom des héritiers d'un gentleman décédé, est venu se plaindre de ce que le corps de ce dernier était retenu par le propriétaire d'un café dans lequel il est mort à Soho. Le cafetier réclame plus de 100 livres sterling et a refusé de rendre le corps si la somme ne lui était pas remise. M. Knox a blâmé en termes énergiques la conduite du cafetier, et il lui a ordonné de rendre le cercueil avec le corps, l'avertissant que s'il rendait le corps sans le cercueil, il s'exposait aux poursuites du conseil de salubrité.

— On écrit de Londres que l'opinion publique est toujours fort préoccupée du crime commis sur la ligne du North-London. La police a été mise sur la trace d'un fait qui peut faciliter ses recherches. Elle a découvert que la chaîne-Albert, la grosse clé d'or et le cachet mobile volés au malheureux assassiné dans le chemin de fer, avaient été échangés dans la boutique d'un horloger de la Cité pour une chaîne-Albert de forme ovale, une clé tordeue, un cachet tournant et une bague en or uni, ornée d'une coralline oblongue sur laquelle est gravée une tête.

La Compagnie du chemin de fer du North-London a annoncé que, pour sa part, elle donnerait 100 livres (2,500 fr.) aux dénonciateurs qui mettraient sur la trace du coupable. C'est, en somme, une prime de 300 livres (7,500 francs) offerte par le gouvernement et deux maisons particulières, sans compter que le gouvernement promet une grâce complète au complice qui ne sera pas l'assassin direct.

### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 14 JUILLET.		DU 15 JUILLET.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 15	66 20	66 50	66 25
Dito fin cour.	66 25	66 40	66 50	66 45
4 1/2 0/0 cpt.	98 80	94 20	94 00	93 80
Dito fin cour.	00 00	»	»	»
Oblig. Trésor	»	»	»	»
Banq. de France	3425 00	435 00	3425 00	3435 00
crédit foncier	»	»	»	»
estamp. cpt.	1210 00	1250 00	1220 00	1230 00
Dito fin cour.	1210 00	1230 00	1235 00	1230 00
D <sup>e</sup> nouv. cpt.	00 00	»	»	»
Dito fin cour.	00 00	»	»	»
Cré. mobilier comptant.	1000 00	1020 00	1035 00	1020 00
Dito fin cour.	1000 00	1021 50	1035 00	1022 50
comptoir nat. comptant.	865 00	875 00	860 00	866 00
Dito fin cour.	867 50	870 00	875 00	875 00
CHEM. DE FER Orléans. cpt.	875 00	875 00	877 50	875 00
Dito fin cour.	875 75	875 00	877 50	875 00
Nord, compt.	977 50	982 40	980 00	978 75
Dito fin cour.	977 50	980 00	980 00	980 00
Est, comptant	470 00	475 00	475 00	472 50
Dito fin cour.	475 00	473 75	475 00	475 00
Paris - Lyon-Méditer. cpt.	898 74	899 75	900 00	897 50
Dito fin cour.	900 00	900 00	902 50	900 00
Midi, compt.	650 00	650 00	651 25	645 00
Dito fin cour.	650 00	652 50	657 50	645 00
Ouest, compt.	510 00	510 00	510 00	510 00
Dito fin cour.	510 00	500 00	»	»
Genève, comp.	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Dauphiné, cpt.	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Ardennes, cpt.	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Alger compt.	»	»	»	»

### EMPRUNT ROMEIN 5 % DE 50 MILLIONS DE FRANCS

(Décreté par bref Pontifical du 26 Mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr. 500 fr., 1.000 fr., rapportant 5 fr. 25 fr. 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

### PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT.

AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1<sup>o</sup> Les obligations de 1.000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre.

Les conditions sont celles de l'emprunt de 1860; la souscription entraîne le versement immédiat.

2<sup>o</sup> La rente de 5 % prendra cours à partir du 1<sup>er</sup> avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n° 3, chez les Agents et les banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

Les souscripteurs profiteront ainsi des intérêts courus depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier.

3<sup>o</sup> L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au 1<sup>er</sup> juillet, et le remboursement des certificats sortis, le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 % du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n° 3.

8012-4699

### Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM, breveté, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, instantanément et sans aucune préparation, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr. Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detourain-Scrèpel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529

### OBLIGATIONS COMMUNALES

DE 100 FRANCS

REMBOURSABLES A 200 FR.

La CAISSE MOBILIERE, SOCIÉTÉ ANONYME DE CRÉDIT PROVINCIAL ET COMMUNAL, met à 100 fr. des obligations en représentation des prêts faits aux Communes et Provinces remboursables par annuités en 60 ans à 200 fr.

Le tirage en sera effectué le 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Elles offrent les mêmes garanties que celles émises en représentation de *gages hypothécaires*.

Elles donnent 5 0/0 d'intérêt et une prime de remboursement égale au capital d'émission, avantages que ne donnent pas les obligations de chemins de fer.

Ces obligations ne figurent pas encore sur la cote de Paris, la Compagnie a organisé dans ses bureaux une caisse spéciale de remboursement au pair, sous la réserve des intérêts.

S'ADRESSER :

A la Caisse de Paris, rue Drouot, 24;  
A Turin, rue Saint-Philippe, 2;  
A Genève, chez MM. Picot frères.  
A ROUBAIX, chez M. Ecrepont-Brasme Banquier.

### VILLE DE LANNOY.

### FESTIVAL

DE MUSIQUES D'HARMONIE

DE FANFARES ET DE CHANT

QUI AURA LIEU

Le Dimanche 17 Juillet 1864

Sur la Grande Place

Les corps de Musique feront leur entrée en ville à partir de midi; ils se rendront à la mairie où des vins d'honneur leur seront offerts.

ORDRE DU CORTÈGE

A une heure, les Sociétés se réuniront dans la rue de Tournai pour se former en ordre de cortège.

ITINÉRAIRE DU CORTÈGE

A deux heures précises, le cortège se mettra en marche et parcourra les principales rues de la ville.

OUVERTURE DU FESTIVAL

Le Festival commencera à trois heures précises; la musique municipale de Lannoy en fera l'ouverture.

### FESTIVAL

Lannoy. — Musique municipale, Fanfares. (Ouverture):  
Bailloul (Belgique). — 1. Divertissement-ouverture; 2. La marine anglaise.

Blandin (Belgique). — 1. Fantaisie par Fessy; 2. La Mandoline de la reine, par Knegtel.

Hellemmes. — 1. France! France! par Ambroise Thomas; 2. Les Enfants de Paris. Herinnes (Belgique). — 1. Ronde du Soir, arrangée par Froment; 2. Fantaisie. Lannoy (St-Georges). — 1. L'Espérance, Fantaisie par Ziegler; 2. La Norma, fantaisie par E. Marié.

Roubaix (Fanfares). — Le Droit du seigneur, ouverture par Desplançq; 2. Air varié, par Henri Constant.

Roncq. — 1. Les Trois Mousquetaires; 2. Grand pot-pourri, par Verdi.

Roubaix (Union chorale). — 1. France! France! par Ambroise Thomas; 2. France et patrie, par F. Halévy.

Sailly-lez-Lannoy. — 1. L'Abeille, fantaisie par Marie; 2. La Capricieuse, par Tauchu.

Tournay (Lyre ouvrière). — 1. Le Départ des Compagnons; 2. L'Hymne à la France.

Wattrelos. — 1. Fantaisie sur Bélisaire, par Bender; 2. Fantaisie sur Nabuchodonosor, par Verdi.

Wasquehal. — 1. Les Trois amis, fantaisie, par Blancheteau; 2. Hélène, polkamazurka, par Ch. Delestraint.

Willems. — 1. Pot-pourri sur la Favorite, par C. Janssens; 2. Bolero, par Fessy.

### DISTRIBUTION DES MÉDAILLES.

La distribution des médailles aura lieu immédiatement après le Festival.

### MAI

La Fête musicale sera suivie d'un Ba qui aura lieu dans les salons de la mairie Un bal public sera organisé sur la Place Les jardins de MM. Boutemy, Motte-Bossut, Mazure, Wattinne-Prouvost et de M<sup>rs</sup> Hendrickx